

Département de La Creuse
Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20240909-2024-120-DE
Date de télétransmission : 23/10/2024
Date de réception préfecture : 23/10/2024

Réunion du Bureau du 9 septembre 2024

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT-LEGER-LE-GUERETOIS le 9 septembre 2024 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 3 septembre 2024

Présents : BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GAUDY Sylvain ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VIRMONT Fabien.

Excusés : AUBERT Patrick ; AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; BARNAUD François ; BOURDIER Sylvie ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean Luc ; HAMONEAU Nicolas ; PICQUENOT Quentin ; PIRON Cédric ; RICHIN Denis ; TERNAT Didier ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : PINLOCHE Isabelle

Monsieur GAZONNAUD Jean Luc donne pouvoir à MATIGOT Jean Roland
Monsieur VIARD Philippe donne pouvoir à ROUGEOT Patrick

Membres : 30
Présents : 16
Votants : 18

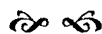
Délibération n° 2024-120

Code nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

**OBJET : Budget annexe prestations déchets
Admission en non-valeur**

Monsieur Le Président indique que plusieurs titres du **Budget annexe prestations déchets** doivent être admis en non-valeur :

Titres	Débiteur	Montant HT dû	Objet
2023-R-296-15-1	Authentique pain creusois	76,04	Accès déchèterie
2023-162	Les caprices de Marie	142,00	Collecte cartons
2024-67		151,00	
2022-172		58,89	Accès déchèterie
2019-R-76-7600473-1	Pausa pizza	128,51	Collecte cartons
TOTAL		556,44	NB : non provisionné spécifiquement



Après délibération, le bureau décide :

- D'accorder l'admission en non-valeur des titres ci-dessus du **Budget annexe prestations déchets**.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : **23 OCT. 2024**